

AVERTISSEMENT : Ces extraits de lectures sont destinés à attirer l'attention sur des ouvrages que nous avons remarqués. Ils tentent de donner un fil conducteur parmi ceux proposés par l'auteur. Nous indiquons, soit en changeant de paragraphe, soit par l'indication (...) le fait d'avoir omis un passage, court ou long. Bien évidemment, nous incitons le lecteur à retrouver le texte intégral et acquérir l'ouvrage, ne serait-ce que par esprit de solidarité ou de soutien.

Vanina
A bas le patriarcat !
Acratie 2018

Introduction

Dans les années 70, les femmes en mouvement ont ébranlé toute la société française car, en luttant pour arracher au pouvoir le droit à disposer de leur corps, elles remettaient en cause les fondements même de cette société : l'idéologie et les institutions patriarcales – l'Etat (avec l'école, la justice, l'armée) et l'Eglise, mais aussi le couple et la famille. Malheureusement, au cours des décennies suivantes, la parole féministe s'est réduite aux milieux universitaires travaillant sur le genre et à quelques groupes militants.

Jusqu'à l'automne dernier, où une protestation massive contre le harcèlement sexuel que subissent au quotidien les femmes dans leur activité professionnelle et dans la rue est partie des Etats-Unis pour se propager en France par le biais des médias et des réseaux sociaux, replaçant sur le devant de la scène la question de l'oppression féminine.

Cette dénonciation n'était pas portée par une mobilisation militante s'affirmant dans la rue sur des mots d'ordre précis. Elle exprimait de façon spontanée, pour l'essentiel sur Internet, un ras-le-bol des violences sexuelles et sexistes, et restait centrée sur les agressions dans l'espace public. Un choix a priori étonnant, puisque c'est dans l'espace privée que se déroulent la plupart des actes les plus graves (les viols et les « féminicides »). Mais un choix qui tient à une nouvelle priorité, pour des femmes appartenant surtout aux classes moyennes et supérieures : obtenir de l'Etat une répression accrue du harcèlement sexuel sur le lieu de travail, dans l'espoir de s'y trouver ainsi à égalité avec les hommes et de pouvoir mieux s'intégrer à la société existante.

De nos jours, on constate une visibilité croissante des femmes dans l'encadrement des entreprises et la gestion de nombreux Etats, mais le système patriarcal paraît plus solide que jamais. Ses structures ne sont presque plus critiquées : sous les dehors d'une société « libérée » et « permissive », l'ordre moral et les religions se renforcent, avec une défense affirmée de la famille et l'acceptation d'un contrôle social sans cesse croissant.

Les hommes s'occupent un peu plus de leurs enfants, mais toujours très peu des tâches ménagères. Et il ne s'agit plus tant de contester les rôles sociaux imposés, pour que

les femmes se libèrent, que de faire punir les comportements masculins répréhensibles afin qu'elles se sentent mieux dans la société actuelle.

Les femmes sont désormais présentes dans la plupart des secteurs économiques, jusqu'à devenir majoritaires ou presque dans l'éducation, la justice ou la presse. Elles ne sont plus cantonnées aux emplois d'ouvrières ou de secrétaires. (...) C'est pourquoi, alors que les salaires les plus misérables sont en majorité le lot des femmes non qualifiées aux emplois précaires et à temps partiel, ce sont surtout celles des classes plus élevées qui font entendre leur voix. Détentrices des diplômes et compétences requis pour occuper jusqu'à des postes d'encadrement ou à responsabilités dans le privé, ou pour assurer jusqu'aux plus hautes fonctions dans le public, elles sont bien décidées à ne pas ou plus devoir se laisser marcher sur les pieds ou tripoter afin d'avancer dans leur carrière.

Pour mieux apprécier la récente charge contre le harcèlement sexuel, il est donc nécessaire d'introduire un critère de classe. Le système en place demeure fondé sur la complémentarité hiérarchique des sexes et sur une division sociale entre les femmes à respecter et les femmes à mépriser – celles qu'on épouse et celles qu'on baise. Mais il reste bien sûr aussi fondé sur la distinction qu'opère la société entre les femmes des classes supérieures, dont la vertu et la réputation sont à protéger, et les femmes des classes inférieures, dont le viol est presque tenu pour une « activité » masculine normale. Quoique cette réalité soit moins grossièrement visible qu'au cours des siècles précédentes, le comportement de la police et des tribunaux le reflète souvent.

De plus, si toutes les femmes sont confrontées à la domination masculine (aucune n'étant à l'abri d'une remarque sexiste, d'une agression sexuelle ou du soupçon d' « avoir couché » pour arriver là où elle est), toutes ne subissent pas cette domination avec la même intensité, et elles ne partagent pas les mêmes intérêts. (...) Les femmes actives de la bonne bourgeoisie (...) « militent » éventuellement pour que soient appliquées et renforcées les lois votées contre les abus d'autorité d'ordre sexuel – pas pour qu'on s'en prenne vraiment au harcèlement moral ou aux abus de pouvoir tout court, des comportements qui peuvent être communs aux deux sexes.

Aux Etats-Unis, les Noirs sont davantage condamnés que les Blancs dans les affaires de harcèlement sexuel : les dispositions répressives en matière d'agressions sexuelles et sexistes favorisent ainsi une politique raciste. De plus, la prison ne règle en rien le problème des violences sexuelles : elle isole juste de la société certains agresseurs en les rendant invisibles, alors que ces violences s'inscrivent dans la logique des rapports de sexe établis. Le harcèlement sexuel se pratique dans une indifférence quasi-générale parce que – pour qu'il ne soit pas imputé à l'idéologie sous-tendant l'organisation sociale- la société le présente comme une situation spécifique dont serait responsable soit la personne qui en est victime (par son allure ou son attitude provocante), soit son agresseur (en proie à quelque désir irrépressible). De même, les meurtres de femmes sous les coups de leur conjoint sont « expliqués » par des facteurs personnels ou par un accès de folie lié à la jalousie chez un homme – ils s'ancrent en réalité dans le droit de propriété, sociale de la société comme de très nombreux couples (que leur contrat soit établi ou tacite).

Si donc il peut paraître plus facile et efficace de cantonner la revendication féministe à des démarches progressives (opérées auprès de l'Etat par quelques personnalités, et appuyées par des pétitions sur les réseaux sociaux ou des tribunes dans les médias), plutôt que de dénoncer globalement le système, c'est pure illusion. L'histoire le montre, les avancées sociales – ces réformes dont le pouvoir ne veut pas – ne sont jamais arrachées sans une mobilisation en rupture avec l'ordre social et un rapport de forces important sur le terrain.

Certes, dans les années 70, la norme de l'hétérosexualité a été rejetée – mais au profit de la liberté sexuelle, non d'une autre norme ; et on considérait que l'idéologie patriarcale imposait aux hommes leur rôle social, en dépit des avantages qu'ils retirent de leur position dominante. Après les agressions sexuelles survenues à Cologne à la veille du Nouvel An 2016, on a déjà pu noter que certains médias imputaient de tels actes à la culture des agresseurs – l'islam – plutôt qu'à l'éducation reçue par les hommes en général – une façon de promouvoir les valeurs chrétiennes de l'Occident. Maintenant, c'est la nature même du mâle (baptisé porc) qui semble rendue responsable de tout : la violence inhérente au sexe masculin ferait (potentiellement au moins) de n'importe lequel de ses spécimens un prédateur et une ordure.

Il importe de se battre encore et toujours contre les rôles sociaux attribués aux femmes et aux hommes, notamment parce que les agressions sexuelles et sexistes en découlent. Les femmes étant éduquées pour être sexuellement attirantes sans être trop sexuelles, et étant tenues d'observer une attitude passive dans les rapports de séduction, les hommes peuvent prendre un « non » à leurs avances pour une réponse définitive ou pour un « oui » éventuel s'ils insistent.

Et puis le harcèlement sexuel dans la rue ou dans les entreprises constitue un moyen de pression sur les femmes, pour les pousser à rester chez elles. Il favorise donc la division sexuelle du travail – qui, en opérant un clivage entre une sphère privée féminine et une sphère publique masculine, crée une des plus grandes sources d'inégalité entre les sexes.

Si la séduction et l'érotisme étaient le fait de véritables partenaires, les femmes n'attendraient plus « le premier pas » des hommes et exprimeraient librement leurs désirs ainsi que les jeux amoureux auxquels elles souhaitent se livrer.

Celles qui en ont les moyens recourent quant à elles déjà aux domestiques et autres baby-sitters pour « régler » le problème des tâches ménagères et de l'élevage des enfants, afin de mener leur carrière avec les coudées aussi franches que les hommes en général.

Toutes ces données montrent l'urgence qu'il y a à détruire une idée bien trop répandue : que la lutte anticapitaliste est l'affaire des hommes et la lutte antipatriarcale celle des femmes. Les mâles dominants ne doivent plus profiter de la trop fréquente complaisance d'autres hommes, qui débouche sur la solidarité masculine, malsaine, mais une solidarité féminine également malsaine ne doit pas non plus s'installer au seul bénéfice des femmes de pouvoir.

Quoique le harcèlement sexuel puisse entraîner souffrance, humiliation et perte de confiance en soi, il est (...) accepté sur le plan social et se pratique dans l'indifférence générale. Au lieu de se solidariser de ses auteurs, nombre d'hommes mais aussi de femmes évitent de prendre position en se réfugiant derrière des défenses du type : ne généralisez pas, tous les hommes ne sont pas des violeurs ; Pourquoi les victimes ne portent-elles donc pas plainte ? ; dans notre métier, ça a toujours été comme ça, on n'y peut rien, etc. D'autres cherchent au contraire à faire qualifier et punir comme « crime sexuel » jusqu'à une insulte ou un regard de travers, s'en remettant aux institutions étatiques avec l'espoir (heureusement vain) qu'elles parviendront au contrôle absolu des corps et de la sexualité. Mais ni l'appel à une répression accrue ni la passivité ne peuvent bien sûr contribuer à la disparition de l'oppression patriarcale.

Les dénonciations actuelles sont focalisées (à quelques exceptions près) sur les agressions sexuelles qui ont lieu dans l'espace public : sont dans la ligne de mire les violences d'ordre sexuel subies au travail (dans la majorité des cas, les victimes s'en vont, licenciées soit pour inaptitude à l'issue d'un congé maternité, soit pour faute parce que le harceleur a monté un dossier disciplinaire contre elles, constate l'Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail), ainsi que le harcèlement de rue et dans les transports en commun (depuis la « drague lourde » et répétée jusqu'à l'agression sexuelle). Ce choix peu anodin est a priori étonnant, puisque c'est dans l'espace privé que se déroulent la très grande majorité des viols et des violences dont les conséquences sont les plus graves, à savoir les « féminicides ».

Tous les chiffres le montrent : le viol est fort peu le fait d'un agresseur inconnu (ou du tueur en série des polars) attendant ses proies la nuit dans une rue, et il n'a guère lieu non plus le jour dans une entreprise). Alors, pourquoi la charge contre les violences sexuelles est-elle centrée sur pareils lieux ?

Au bas de l'échelle sociale, les rémunérations les plus misérables sont en France majoritairement le lot des femmes non qualifiées aux emplois précaires et à temps partiel. Mais sur les niveaux élevés de cette même échelle se posent ou se tiennent déjà nombre de femmes possédant les diplômes et compétences requis pour assurer de hautes fonctions dans le public, occuper un poste d'encadrement ou à responsabilités dans le privé, et elles sont résolues à ne pas (ou plus) se laisser piétiner ou tripoter pour pouvoir avancer dans leur carrière.

Grâce à l'autonomie financière que leur assure leur situation professionnelle, celles qui appartiennent aux classes supérieures ne se trouvent plus aussi souvent sous la coupe d'un père ou d'un mari (comme autant de « biens » à protéger pour contrôler la descendance de la famille). Et cette situation professionnelle leur donne également, au travail, un réel pouvoir sur les hommes. (Ce sont parfois de vraies tueuses par rapport à leurs subordonné-e-s contrairement à ce que nous a chanté Renaud, Mme Thatcher est loin d'être une exception parmi les femmes).

Les plus fortes violences sexuelles – celles qui précèdent souvent le meurtre de femmes ou qui visent souvent des enfants – se déroulent pourtant en majorité dans le vase clos des familles. En France, une femme meurt tous les trois jours sous les coups de son conjoint, compagnon ou ex (80% des homicides visent des femmes). Ces meurtres, quand ils figurent dans la rubrique faits divers des journaux, sont qualifiés de drame conjugal ou familial, passionnel ou liés à une séparation. Réduire les « féminicides » à des facteurs personnels ou à un accès de folie déclenché chez un homme par la jalousie permet de ne pas s'interroger sur le droit de propriété, à la base de la société mais aussi du contrat (établi ou tacite) qui lie de nombreux couples. Les meurtriers exerçaient fréquemment des violences sur leur conjointe avant de la tuer, et ils le font au moment où elle essaie de les quitter parce qu'ils la considèrent comme leur bien.

Quant au viol, il a été utilisé de tous temps par tous les camps comme « arme de guerre », pour soumettre des populations et affirmer de nouvelles dominations ; mais il constitue aussi dans le privé un excellent moyen d'asservir autrui (en le punissant ou l'humiliant), de satisfaire des pulsions sexuelles ou se venger. Avant la loi de 1980, le viol sur des hommes n'était pas reconnu car la définition de cet acte était limitée au « coït vaginal pénien ». Et avant le procès qui s'est tenu à Aix-en-Provence en 1978, les viols étaient jugés en correctionnelle, et disqualifiés en attentats à la pudeur, sauf s'ils étaient suivis d'un meurtre. Le viol est maintenant défini et puni comme « tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit, commis sur la personne d'autrui par violence, contrainte, menace ou surprise ».

Il est très difficile d'avancer des chiffres précis à son sujet : les victimes ne portent en général pas plainte (10% au maximum le feraient). Parce que les violeurs font pression sur elles pour les obliger à se taire ; parce que la police refuse d'enregistrer leur plainte (sous des prétextes souvent illégaux, comme l'absence de certificat médical ou un dépôt de plainte pas réalisé au bon endroit) ; parce que les victimes, confrontées à la honte et à la culpabilisation, préfèrent garder le silence.

Selon un sondage IFOP du 22 février dernier réalisé auprès de 2167 femmes de 18 ans et plus, 12% disent avoir été victimes d'un ou plusieurs viols au cours de leur vie, et 43% avoir subi des gestes sexuels sans leur consentement. Le rapport rendu, le même jour, à l'Assemblée nationale par deux députées (LRM et UDI) sur le viol et les violences faites aux femmes évalue à 258 000 environ les personnes qui ont été victimes de viol ou tentative de viol en 2017 – 93 000 femmes, 15 000 hommes et 150 000 mineur-e-s. (...) Les viols sont commis par des proches (entre 80% et 94% des cas, selon les estimations), en particulier des membres de la famille (pour plus de la moitié), et ils visent en majorité des enfants de moins de 11 ans.

Le viol (articles 222-23 à 222-26 du code pénal). Il est puni de quinze ans d'emprisonnement, et jusqu'à vingt ans en cas de circonstances aggravantes (par exemple lorsque les faits sont commis par le conjoint de la victime, ou sur un mineur-e de 15 ans ou une personne vulnérable). Mais, dans 60 à 80% des affaires, le viol est reclassé comme simple agression sexuelle – un délit qui permet de renvoyer son jugement vers les tribunaux

correctionnels pour désengorger les cours d'assises. Ces dernières ne prononcent que 1500 condamnations pour viol par an (sur 16 400 plaintes déposées en 2017).

L'Etat, un rempart contre les agressions sexuelles et sexistes ?

L'école ne contribue guère à détruire les stéréotypes et préjugés sur les rapports hommes-femmes : elle fournit surtout, dans ses séances, des informations scientifiques – rien sur l'acte sexuel en lui-même, ni sur la vie affective (amour, désir, consentement...) qui soit susceptible de rassurer. Cela explique notamment pourquoi 48% des garçons et 37% des filles ayant déjà regardé des vidéos porno estiment qu'« elles ont contribué à leur apprentissage de la sexualité », selon un sondage IFOP de mars 2017.

En ce qui concerne l'égalité hommes-femmes et les violences sexuelles, la réforme du code du travail par les ordonnances du 22 septembre 2017 a entre autres les répercussions suivantes : elle touche particulièrement les femmes du fait de leur forte présence numérique dans les petites entreprises, où les syndicats sont le moins implantés (elles constituent par exemple 56% des effectifs dans les TPE du tertiaire). Etant à 55% en CDD et représentant 85% des chefs de famille monoparentale, leur marge de négociation est faible dans tout ce qui touche à la flexibilité de l'emploi (comme la mobilité géographique ou la réorganisation du temps de travail).

De quelques écueils dans la lutte antipatriarcale

Le secrétariat d'Etat à la Condition féminine a été créé en 1974 par la droite, avec Giscard d'Estaing – et placé sous la tutelle du Premier ministre, comme de nos jours -, afin de canaliser la revendication des femmes alors en mouvement, qui était largement en rupture avec l'ordre établi, vers une demande d'intégration. Les gouvernements successifs ont évidemment appuyé la dénonciation du sexisme plutôt que du patriarcat, ce qui convenait aux féministes universitaires et aux femmes désireuses d'accéder aux hautes sphères de la société en brisant le « plafond de verre ».

Cette dérive du discours féministe s'est réalisée, une fois la mobilisation sociale retombée, grâce à l'influence grandissante des *gender studies* américaines : les études sur le genre ont eu raison des termes « sexe social » utilisés auparavant en France, et fait perdre de vue les analyses sur les rôles sociaux imposés aux hommes comme aux femmes. Il s'agit à présent davantage de punir des comportements masculins répréhensibles que de détruire des structures sociales pourtant fondées sur la domination masculine.

La libération (homo)sexuelle revendiquée naguère a par exemple été recyclée sous Hollande en un très respectable mariage pour les homos (désiré par une partie d'entre eux et elles), et ses gouvernements « de gauche » ont systématiquement mis en avant les « sujets sociétaux » pour essayer de faire oublier leur politique économique.

Un certain nombre de journaux (« féminins » ou « de gauche ») (...) présentent la non-mixité sous un jour favorable, mais pas seulement en tant que clivage hommes-

femmes : en l'élargissant aux différenciations et séparations apparues ces dernières années sur la base d'une foule d' « identités » particulières. (...) Cet engouement pour les espaces de vie et d'activités non mixtes est également partagé par des figures militantes telles que Christine Delphy. (...) Dans ce reportage de Libération, elle estime que c'est une nécessité politique : « Le groupe non mixte est une très bonne chose, à l'école, au sport... Il n'y a pas cette idée de séduction qui prend le pas sur l'étude, qui fait que les femmes sont gênées par le regard des hommes, à la piscine par exemple. »

Faut-il emprisonner les violeurs ?

On attend de la femme qu'elle soit passive, docile et masochiste ; de l'homme, qu'il soit fort, énergique et viril. Les rapports entre les sexes, ainsi codifiés et enfermés, constituent l'une des explications du viol. Céder par peur d'être battue ou tuée si on ne le fait pas n'a rien d'un acquiescement. Mais utiliser sa supériorité, quelle qu'elle soit, pour forcer le consentement d'un autre, n'est-ce pas la définition même des rapports humains, dans une société basée sur l'inégalité et l'exploitation ? Le consentement y est-il si fréquent ? Qui peut décider librement de sa vie ? Le viol n'est donc pas un acte aberrant, de malade : il s'inscrit dans la logique des rapports existants – comme un rapport de domination absolue – qui se reproduisent en chaîne. Plus les êtres sont opprimés, plus ils ont tendance à se retourner contre plus faible qu'eux : l'homme contre son épouse (même si l'inverse existe), celle-ci contre leurs enfants...

Le viol résulte d'une frustration sociale pour la plupart des violeurs arrêtés : ils sont au bas de l'échelle sociale alors qu'il faut réussir dans la vie pour « plaire aux femmes ». un homme qui dispose d'un pouvoir dans la société peut chaque jour forcer le consentement de personnes dépendant de lui, mais celui qui est totalement exploité a pour seule supériorité d'être un mâle. Dans l'acte de violer est ainsi contenue l'idée d'une revanche sociale : il s'agit d'oublier sa propre humiliation en humiliant plus faible que soi. (...) Pour en finir avec l'oppression des femmes en général et avec le viol en particulier, on doit donc lutter contre toutes les institutions patriarcales.

Le viol étant une maladie sociale, ce n'est pas l'institution judiciaire, fondée sur la défense de la propriété de l'homme et de l'ordre établi, qui en débarrassera la société. (...) La justice ne se préoccupe pas du consentement ni de la dignité des femmes : qu'un mari utilise son épouse comme il l'entend ne l'intéresse pas ; en revanche, si un intrus use des prérogatives du mari, il menace l'ordre social. Surtout s'il y a dans ce viol un renversement des rapports hiérarchiques : un prolétaire, un immigré qui abuse d'une femme appartenant à un milieu social supérieur est un scandale que les cours d'assises ne tolèrent pas.

Le rituel du procès doit masquer à tout prix que le violeur pourrait lui aussi être perçu comme une victime – de son éducation, de sa condition. Son « sacrifice » évite une remise en cause de la société.

Ces féministes qui envoient régulièrement en détention des hommes tout en critiquant les structures répressives de la société sont en fait animées par un esprit de vengeance, et non de justice. Elles sont à la merci d'une récupération de leur campagne par le pouvoir, et favorisent le renforcement de l'idéologie sécuritaire et de ses instruments,

grâce à une dramatisation de l'insécurité, alors que le climat est déjà saturé par une très bonne orchestration sur ce thème.

Le viol ou les agressions font partie d'un contexte social que de lourdes peines d'emprisonnement (ou d'enfermement psychiatrique) ne peuvent abolir ; c'est pourquoi il faut changer radicalement la société. Se battre réellement contre le viol implique de changer les mentalités, c'est-à-dire les perceptions et représentations que les hommes ont des femmes, et vice versa.

Harcèlement sexuel et consentement, des notions « compliquées » ?

Les femmes sont confrontées dès l'enfance à des injonctions contradictoires puisqu'elles doivent être sexuellement séduisantes sans être trop sexuelles. Dans le même temps, l'idéologie patriarcale leur enseigne, depuis des siècles et par tous les canaux de la société, à attendre passivement et dans des endroits « convenables » que les hommes manifestent leur désir (pour être un jour une épouse respectable, il faut éviter de sortir seule la nuit, etc.). En se conformant aux canons de la beauté (par du maquillage, un mode vestimentaire...), elles sont toujours soupçonnées de vouloir séduire, donc attirer les hommes par ce biais ; et c'est en étant conquises par eux qu'elles gagnent de la valeur, à leurs yeux et à ceux de la société. A l'inverse, c'est en se montrant actifs et conquérants envers elles que les hommes gagnent leur propre valeur. Dans un tel schéma, le non des femmes peut être vu par à la fois comme une preuve de leur vertu et comme un oui qui sait se faire attendre (ils doivent juste insister pour l'obtenir).

En France, l'idéologie patriarcale a été bousculée, dans les années 70, par le mouvement des femmes et la liberté sexuelle que leur a apportée la contraception. Mais cette idéologie est revenue (avec un retour vers la famille, l'ordre et la sécurité) à mesure que la contestation retombait ; et les précepteurs de la beauté exigée, à savoir la publicité et la mode, ont repris leur endoctrinement. L'envie qu'ont toujours la plupart des femmes d'obéir aux codes sociaux en vigueur, pour se plaire et plaire aux hommes, les laisse aux prises avec les schémas de séduction classiques. Comme les stéréotypes de la relation amoureuse n'avaient pas été modifiés en profondeur, l'idée que le désir masculin est lié à la résistance féminine reste vivace dans toutes les têtes ; et l'asymétrie des rapports entre les deux sexes, intériorisée au point d'en être presque invisible.

Certes, bien des femmes se montrent de nos jours plus entreprenantes qu'auparavant en amour et avouent ouvertement draguer ; mais la majorité d'entre elles n'est pas très pressée d'effectuer le « premier pas », car rester sur leur réserve les protège d'une rebuffade, et de la blessure narcissique qui en découle.

Le harcèlement sexuel (...) n'a pas de définition universelle car il se traduit par des allusions, des regards insistants et déplacés ou des gestes qui diffèrent selon la culture, le groupe social, la classe, les époques et les personnes. Sa réalité est de plus parfois malaisée à établir parce qu'il peut y avoir, dans une rencontre, un moment assez trouble où on échange et se côtoie sans savoir encore s'il s'agit d'un jeu ou d'un réel désir. En revanche, on perçoit facilement les conséquences du harcèlement sexuel sur la conscience que les

femmes ont d'elles-mêmes, comme les hommes d'eux-mêmes, et sur le regard que les unes et les autres se portent mutuellement.

Siffler les femmes dans la rue, par exemple, n'équivaut pas à les agresser physiquement ; mais les pratiques de ce genre contribuent à renforcer leur fréquent sentiment de n'être perçues que comme des corps et des cibles légitimes dans les espaces publics. cela peut les inciter, à la longue et selon l'intensité des attaques dont elles sont l'objet, à rester auprès de leur famille, et par là empêcher d'avoir une autre vision d'elles-mêmes grâce à des activités réalisées hors de leur domicile – que ce soit des recherches intellectuelles, un travail manuel requérant savoir et compétence, ou des tâches militantes.

Dans les procès pour viol, en tout cas, des accusés se réfugient fréquemment derrière le consentement « évident » des plaignantes afin d'échapper à une condamnation (les plaisirs sadomasos ne sont pas réprimés, entre « adultes consentants ») ; des plaignantes invoquent leur refus de l'acte qu'elles ont subi, mais elles ont parfois montré un consentement « apparent » (...). Mais en dépit de toutes les dissertations sur le sujet, que l'on tente de séduire ou que l'on se laisse séduire, on sait en général assez bien quand l'autre consent et quand on consent soi-même.

La libération sexuelle, pas la répression de la sexualité !

Se tourner vers le pouvoir pour combattre les violences sexuelles et le sexisme est contre-productif, particulièrement en l'absence d'une réelle mobilisation féministe et sociale. Il en résulte plus de répression sociale et de censure sans que le système patriarcal soit mis à mal. Lutter contre ce dernier implique à l'inverse de s'attaquer aux rôles sexuels qu'il impose aux hommes et aux femmes et de défendre la libération sexuelle.

Dans le monde à bâtir, la hiérarchie entre les sexes doit disparaître pour que la séduction et l'érotisme soient le fait de partenaires à égalité.

Les sites de rencontres, que l'on pourrait imaginer fréquentés par des femmes désireuses d'être à l'initiative, reflètent l'inégalité existant dans le rapport au sexe. La question de savoir s'il est envisageable de coucher le premier soir leur est par exemple réservée, et elles semblent préférer un « engagement sérieux » à des « conquêtes d'un soir ».

Beaucoup de femmes vivent sans hommes dans leur entourage, et la supériorité démographique féminine ou la difficulté de nouer des relations quand on élève seule des enfants ne suffisent pas à éclairer pareil phénomène. Certaines femmes ont choisi de rompre avec les hommes, par désamour ou écœurement, préférence homosexuelle ou pour d'autres raisons.

S'il importe de dénoncer la domination masculine, il ne faudrait pas pour autant que s'installe une confusion entre la violence de cette domination et l'expression du désir – ou qu'apparaisse une norme homo en remplacement de la norme hétéro. Or, le combat contre

les violences sexuelles tend de nos jours à s'orienter vers une « guerre des sexes » susceptible d'entraîner un rejet des rapports hétérosexuels, sinon sexuels tout court.

Il est à craindre que, sur l'argument de vouloir protéger les femmes, un insidieux ordre moral vienne s'opposer à l'invention créatrice comme à la libre circulation des désirs, et que la parole féminine soit récupérée par le pouvoir ou quelques cheffes autoproclamées. Avoir une littérature critique de la littérature est nécessaire, notamment pour nous aider à comprendre le système dans lequel nous vivons, mais pas pour demander l'interdiction ou la modification d'œuvres. De même, dénoncer les abus des prédateurs Weinstein et assimilés ne doit pas déboucher sur quelque « vague purificatrice » visant à contrôler sinon éliminer la sexualité – mais plutôt favoriser de libres jeux de l'amour et du hasard avec les partenaires et la ou les sexualités de son choix.

Pour en rester sur une parole de militante, on citera de nouveau Linda Gordon, universitaire féministe qui a livré le constat suivant, lors du colloque féministe de 1981 à Boston : « (...) Combattre le harcèlement sexuel sans être antisexuel est compliqué, parce que le sexe lui-même est compliqué. Les flirts sexuels agréables et réciproques impliquent souvent des jeux de séduction ; et, à cause d'une longue tradition de victimisation des personnes ouvertes au sujet du désir sexuel, les femmes disent parfois non alors qu'elles pensent oui. Il ne fait aucun doute qu'il en est ainsi parce que dans une culture sexiste la sexualité est reliée à la violence, et même le romantisme et le jeu impliquent souvent la contrainte et la soumission féminine. Si on peut déplorer un tel état de fait, peu sont en mesure de vivre leur vie sexuelle sans que ces formes culturelles ne laissent quelque marque personnelle. De plus, deux personnes peuvent vivre la même drague de manières très différentes. (...) »

De quelques pistes pour la lutte antipatriarcale

Si les mouvements révolutionnaires n'ont jamais abouti à une réelle émancipation sociale, ce sont toujours eux qui ont permis d'arracher des réformes en établissant le rapport de forces indispensable pour y parvenir. Et ce sont aussi les mouvements sociaux qui contribuent à l'évolution des mentalités : quand des personnes sont mobilisées, elles expérimentent une action collective qui tout à la fois renforce leurs convictions et les transforme sur le plan personnel. En faisant cause commune contre la domination masculine, par exemple, les femmes peuvent rejeter plus facilement les valeurs qu'on leur a inculquées et sur lesquelles elles ont souvent construit leur idéal de vie ; et la critique de ces valeurs modifie également la perception que les hommes ont d'elles et d'eux-mêmes.

A l'inverse, la parité dans les institutions politiques ou les directions d'entreprise qui a été instaurée, en France, en 2000 ne peut guère contribuer à un changement radical des mentalités : elle sert avant tout les intérêts de femmes désireuses de participer à la gestion de la société existante – et les cheffes d'Etat comme les femmes PDG ou DRH nous prouvent chaque jour leur volonté de s'y mettre sans scrupules ni complexes. Ce n'est pas en obtenant davantage de places dans l'encadrement du secteur privé ou dans les hautes fonctions du public que « les femmes » amélioreront leur condition, et bien plutôt en bouleversant l'ordre établi.

Les inégalités salariales, à « compétences égales », entre hommes et femmes sont évidemment à combattre, comme toutes les autres discriminations. Et on doit contester les critères patriarcaux qui servent à apprécier les compétences en général : à niveau de diplôme équivalent, certains métiers ou qualifications sont plus valorisés que d'autres (la recherche du profit primant sur le souci de l'utilité sociale ou du pur enrichissement des esprits, le patronat préfère les sciences ou l'économie à la littérature ou la philosophie, et un ingénieur à une infirmière). De même, il faut pointer les professions qui se déprécient en se féminisant, pendant que d'autres font le chemin opposé en se masculinisant ; mais d'autres hiérarchies, comme celle du travail intellectuel sur le travail manuel, sont également à réexaminer.

En finir avec le patriarcat est d'une tout autre envergure que traquer les manifestations de sexisme pour mieux intégrer les femmes à la société en place. Car l'idéologie de ce système est gravée dans les têtes des hommes et des femmes, par les valeurs que la famille et l'école inculquent aux filles et aux garçons. Or ce sont les mères qui, tout en restant cantonnées aux tâches ménagères trois fois plus que les pères, sont encore largement les gardiennes de l'éducation. En reproduisant les archétypes de l'homme entreprenant et de la femme dévouée, elles transfèrent à leurs filles leur masochisme romantique et la culture de la soumission ; et, à leurs garçons, elles transmettent la culture de la liberté, de la compétition et de la domination pour mieux gouverner le monde.

Les violences sexuelles sont issues du précepte : « Sois un homme, mon fils ». Alors, on aura beau multiplier à l'infini des lois comme celles sur la parité ou sur l'égalité, on achoppera sur la vision de filles fragiles et émotives, et sur celle de garçons forts et insensibles, tant que les rôles sociaux imposés par le patriarcat subsisteront. Les femmes gagneront beaucoup en ne contribuant plus à perpétuer un système qu'elles dénoncent par ailleurs ; et les hommes aussi, contrairement à ce qu'ils croient souvent, car ils sont enfermés dans des stéréotypes virils étouffants.

Rappelons que le mouvement de libération des femmes, dans les années 70, fonctionnait sur des principes autogestionnaires : c'étaient aux opprimées elles-mêmes de mener la lutte en refusant toute hiérarchie, et toute institutionnalisation. (...) Au sein de ce mouvement, plusieurs tendances ont bien sûr existé dès le début et se sont parfois opposées durement :

- les « féministes » se battaient pour l'égalité entre hommes et femmes, et revendiquaient l'autonomie de celles-ci dans ce combat. Certaines, réformistes, poursuivaient l'objectif de la première vague féministe, dite libérale, pour l'égalité des droits entre les sexes ; d'autres (Christine Delphy) se réclamaient d'un féminisme matérialiste, ou radical, et voulaient détruire le patriarcat ;
- le groupe Psychépo, fondé par Antoinette Fouque en 1968, militait pour les droits des femmes au nom d'une spécificité féminine à revaloriser, après des siècles de dédain ;
- les féministes lutte des classes, qui avaient pour partie une double appartenance en militant également au sein d'organisations d'extrême gauche ou libertaires, cherchaient à inscrire l'émancipation des femmes dans la lutte anticapitaliste.

Avec l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981, la plupart des femmes ont cessé de militer, et un certain nombre ont intégré l'appareil d'Etat, comme élues ou comme salariées d'associations féministes subventionnées par lui. Le féminisme politique a de ce fait perdu sa dynamique de masse et autogestionnaire et s'est institutionnalisé, en s'adressant régulièrement au pouvoir pour obtenir l'égalité entre hommes et femmes. Il s'agirait à présent de revitaliser la lutte antipatriarcale sur des bases plus clairement anticapitalistes.